

sont de vastes traités où les générations futures viendront puiser à pleines mains les plus précieux trésors de la science sacrée. Philosophie, théologie, histoire, Ecriture sainte, littérature, questions sociales et ouvrières, il a touché tous les sujets, résolu presque tous les problèmes, porté la lumière jusque dans les régions les plus reculées du devoir humain. L'un de ses plus beaux titres de gloire sera d'avoir remis en honneur dans les Ecoles catholiques les enseignements de l'Angélique Docteur, saint Thomas d'Aquin, enseignements si solides, si sûrs, si conformes aux sublinités de notre foi et aux aspirations de notre raison, si propres aussi à fournir des armes contre les erreurs modernes.

Grâce à ce puissant mouvement imprimé par Léon XIII aux sciences religieuses, grâce au prestige de son nom, à l'ardeur et à l'activité de sa charité pour les âmes, on a vu s'établir, entre l'Eglise de Rome et les Eglises dissidentes d'Orient et d'Occident, des courants de sympathie qui font espérer, dans un avenir plus ou moins prochain, une réalisation plus complète de la parole divine : *unum ovile et unus pastor*. Sans doute, il reste encore bien des préjugés à dissiper, bien des erreurs à combattre ; mais il semble qu'on soit entré dans une ère d'apaisement. L'Eglise catholique est mieux connue, mieux appréciée, mieux comprise. Les lettres pontificales aux Evêques d'Orient, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Amérique commencent à produire des fruits aussi consolants pour l'Eglise qu'honorables pour leur auteur.

Que n'a pas fait Léon XIII pour étendre la royauté spirituelle de Jésus-Christ et assurer à l'Eglise sa juste part d'influence dans le gouvernement des choses humaines ? Autant Pie IX avait déployé de zèle pour maintenir intacte la Vérité catholique contre les prétentions de la fausse science et les attaques de l'impiété, autant son successeur a consacré d'efforts à l'œuvre si importante de la régénération sociale. Inébranlable sur le terrain des principes, défenseur du droit et de la justice, il s'est appliqué par d'habiles procédés à rétablir ou à consolider l'harmonie qui doit exister entre l'Eglise et l'Etat. C'est surtout l'éducation, cause si chère à son cœur d'apôtre, qui a été l'objet de sa sollicitude, et il n'a rien négligé pour mettre la jeunesse chrétienne de tous les pays à l'abri des dangers dont l'école neutre est la source. Le Canada lui-même, qui lui doit l'insigne honneur du premier Cardinal canadien, n'oubliera jamais cet autre bienfait non moins mémorable de